



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 135 – 1^{er} trimestre 2008

Sommaire

<i>Methodologie</i>	3
<i>1. Synthèse du contexte international et européen</i>	5
<i>2. Les actifs et les passifs financiers en Guyane</i>	5
<i>3. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	9
<i>4. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	10
<i>Les avoirs des ménages</i>	11
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	12
<i>5. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	13
<i>5.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	13
<i>L'endettement des ménages</i>	14
<i>L'endettement des entreprises</i>	15
<i>5.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	16
<i>6. Risques sectoriels</i>	17
<i>7. Rappel des taux</i>	19
<i>7.1 Taux réglementés</i>	19
<i>7.2 Evolution des principaux taux de marché</i>	19
<i>7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	19
<i>7.4 Taux de l'usure</i>	19
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	20
<i>8.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	20
<i>8.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	20

Méthodologie

1) Les établissements de crédit locaux et non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. Ainsi, par exemple, l'Agence française de développement ou la CASDEN disposent effectivement d'un guichet sur place mais ne fournissent pas de bilan ou de compte de résultat local.

2) L'enquête de conjoncture

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

3) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations privées, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

4) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux puis les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit (locaux et non installés localement).

Les principaux établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia –

Crédit local de France, l'Agence française de développement (AFD), la Casden, Natexis et la Compagnie de financement foncier.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") et les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières").

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et entrepreneurs individuels essentiellement), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance, les fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

5) Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée était la suivante :

Secteurs	Codes NAF 60 (nomenclature INSEE)
<i>Primaire</i>	<i>01 à 05</i>
<i>Industrie</i>	<i>10 à 37</i>
<i>Eau/Energie</i>	<i>40 à 41</i>
<i>BTP</i>	<i>45</i>
<i>Commerce</i>	<i>50 à 52</i>
<i>Transport</i>	<i>60 à 63</i>
<i>Activités immobilières</i>	<i>70</i>
<i>Services (hors immobilier)</i>	<i>55, 64, 71 à 74 et 90 à 93</i>
<i>Services financiers</i>	<i>65 à 67</i>
<i>Education</i>	<i>80</i>
<i>Santé, action sociale</i>	<i>85</i>
<i>Administrations publiques</i>	<i>75, 91 et 92</i>
<i>Divers</i>	<i>00 et 95 à 99</i>

A partir du 1^{er} trimestre 2008, la répartition sectorielle est déclinée selon la nouvelle nomenclature NAF 2008.

¹ à compter du mois de janvier 2006.

1- Synthèse du contexte international et européen

Les effets de la crise des subprimes continuent de peser sur la situation financière des banques. Les annonces de dépréciation d'actif et de pertes se sont poursuivies tout au long du premier trimestre 2008, conduisant certains établissements de crédit à réaliser ou programmer d'importantes recapitalisations.

Les risques de faillite d'établissements financiers majeurs ont conduit la FED, puis la Banque d'Angleterre, à annoncer des plans d'urgence visant à faciliter le refinancement des banques en échange de leurs crédits immobiliers subprimes. Ces mesures exceptionnelles sont venues en complément de décisions de baisse des taux d'intérêt directeurs.

Ainsi, depuis le début de la crise des subprimes, en juin 2007, la Réserve Fédérale américaine (FED) a baissé de 3,25 points son principal taux directeur en le portant à 2 % le 30 avril 2008. Le taux de refinancement principal de la Banque d'Angleterre a été revu à trois reprises à la baisse depuis juillet 2007 pour s'établir à 5 % le 10 avril 2008.

De son côté, la Banque Centrale Européenne a maintenu ses taux directeur inchangé depuis juin 2007, du fait de la persistance de fortes pressions inflationnistes et des risques accrus sur la stabilité des prix à moyen terme.

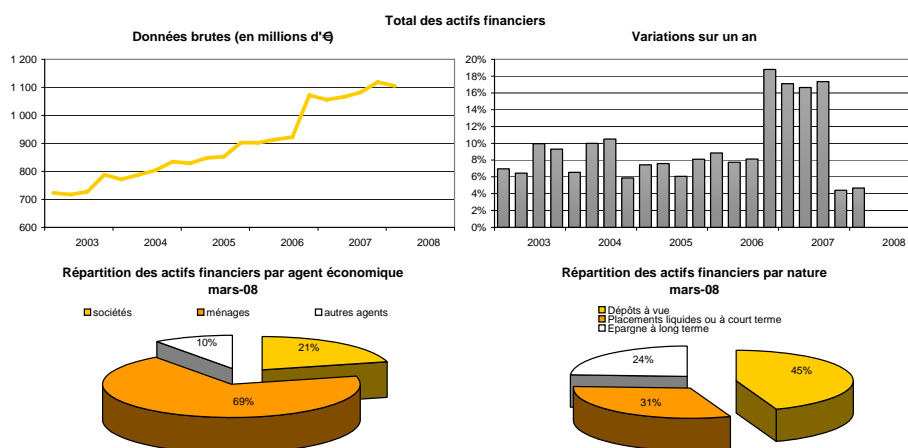
Dans ce contexte financier dégradé, les banques centrales doivent mener des arbitrages délicats en matière de politique monétaire, qui tiennent compte d'un environnement économique peu propice, marqué par la résurgence de l'inflation, en particulier avec la flambée du cours du pétrole et des produits alimentaires, et par la baisse du dollar américain. En un peu plus de sept ans, le taux de change de l'euro a progressé de près de 100 % et a même dépassé en avril 2008, le seuil de 1,60 dollar.

2- Les actifs et les passifs financiers en Guyane

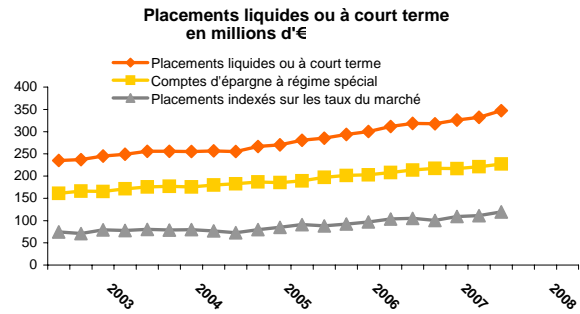
Nota Bene : A compter du 4^{ème} trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des contrats d'assurance-vie s'est enrichie de données provenant d'un établissement de la place qui n'étaient pas recensées jusqu'à présent. L'analyse des variations est effectuée à périmètre constant.

Les actifs financiers progressent de 4,7 % sur un an ...

Au 31 mars 2008, l'encours global des actifs financiers recensés en Guyane s'élève à 1 105,3 millions d'€ et affiche une progression de 4,7 % sur un an, soit un rythme de croissance en retrait par rapport à celui observé au 31 mars 2007 (+ 9,5 % en glissement annuel). Cette orientation devrait se poursuivre, le solde d'opinions des dirigeants des établissements de crédit sur la collecte des dépôts s'inscrivant en légère amélioration pour le 2nd trimestre 2008.



La meilleure performance revient aux **placements liquides ou à court terme** (347,0 millions d'€, soit 31 % du total des actifs financiers) dont l'encours a augmenté de 9,0 % sur un an, en ralentissement par rapport au rythme observé un an plus tôt (+ 11,6%). Cette évolution est principalement liée à la hausse des **placements indexés sur les taux du marché monétaire** (34 % du total, à + 14,2 %) qui participent à hauteur de 5 points à la croissance de l'épargne liquide ou à court terme. Dans le détail, cette augmentation est essentiellement due aux OPCVM monétaires (+ 28,9 %, 43 % du total des placements indexés sur les taux du marché monétaire). Les hausses successives des taux directeurs de la BCE rendent plus attractifs ces placements. Enfin, les dépôts à terme poursuivent leur mouvement de recul engagé depuis le troisième trimestre 2007 (- 2,7 %).



Sur un an, les **comptes d'épargne à régime spécial** enregistrent une progression de 6,4 % et s'établissent à 227,4 millions d'€ à fin mars 2008. Cette évolution est alimentée par la croissance des livrets A et bleus (+ 7,3 %) et les livrets ordinaires (+ 5,6 %).

L'encours des **dépôts à vue** enregistre une croissance en net ralentissement par rapport à l'année précédente (+ 3,0 % contre + 10,8 %) pour s'établir à 492,7 millions d'€ (soit 44 % des actifs financiers). L'orientation des dépôts à vue des ménages (soit 49 % du total) et des autres agents (soit 18 % du total) reste positive (+ 5,6 % et + 13,1 % respectivement) alors que celle des sociétés est négative ce trimestre (- 4,8 %).

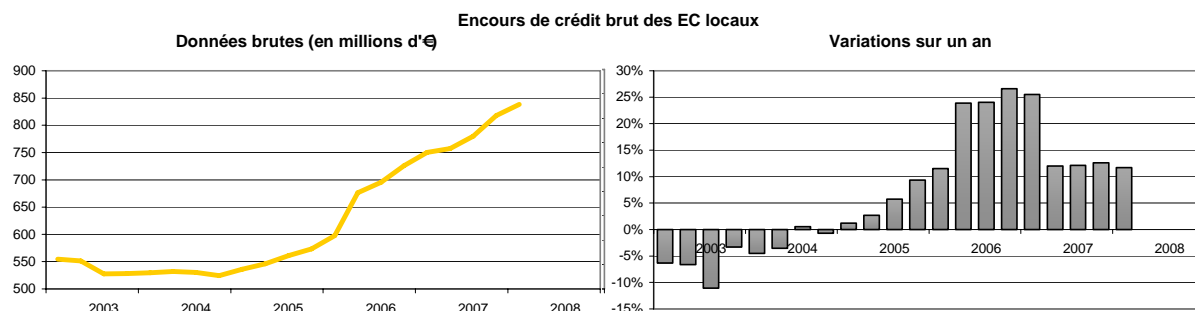
Les **placements à long terme** affichent une progression modérée de 2,4 % en glissement annuel contre + 6,5 % à fin mars 2007. Il s'établissent à 265,6 millions d'€ au 1^{er} trimestre 2008. Les ménages pèsent fortement sur l'évolution observée (98 % du total) avec une croissance de 4,3 % en glissement annuel. Cette évolution est particulièrement liée à la progression des contrats d'assurance-vie (+ 13,7 %), les plans d'épargne logement enregistrant une baisse de - 5,7 % sur un an.

L'encours de crédit des établissements toutes zones confondues poursuit son mouvement de croissance depuis septembre 2004...

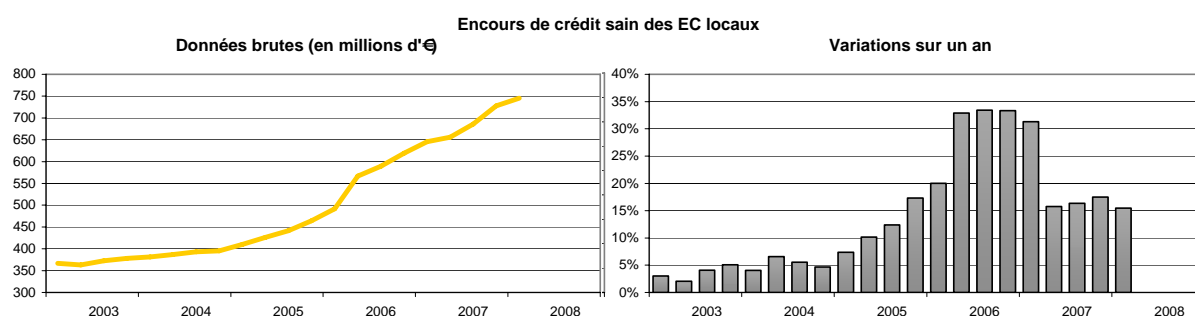
L'encours global des crédits octroyés aux différents agents économiques guyanais par l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement) s'établit à 1 883,9 millions d'€ au 31 mars 2008, en hausse de 5,0 % sur un an (contre + 9,7 % en mars 2007). L'encours sain global continue de progresser à un rythme plus soutenu (+ 6,9 % en glissement annuel) pour atteindre 1 768,3 millions d'€. Cette hausse a concerné plus particulièrement les établissements bancaires locaux (+ 15,5 % contre + 31,3 %), et, à un degré moindre, les établissements installés hors du département (+ 1,5 % contre + 9,7 %). Dans ce contexte, les créances douteuses brutes enregistrent un repli de 18,2 % sur un an (contre + 3,9 % au 31 mars 2007). Les entreprises, avec un total de 964,4 millions d'€, sont les principales bénéficiaires des concours octroyés (55 % du total). Leur endettement progresse de 8,6 % en glissement annuel (contre + 9,2 %). En revanche, l'endettement en faveur des collectivités locales, principalement sous la forme de crédits à l'équipement (98 % du total, en baisse de 7,5 % sur un an) affiche un repli sur un an (- 8,0 %) et atteint 246,9 millions d'€.

Nota Bene : A compter du 2nd trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des passifs financiers inclut les données provenant du recensement d'une nouvelle société financière de la place (les données des tableaux et des graphiques incluent ce nouvel établissement).

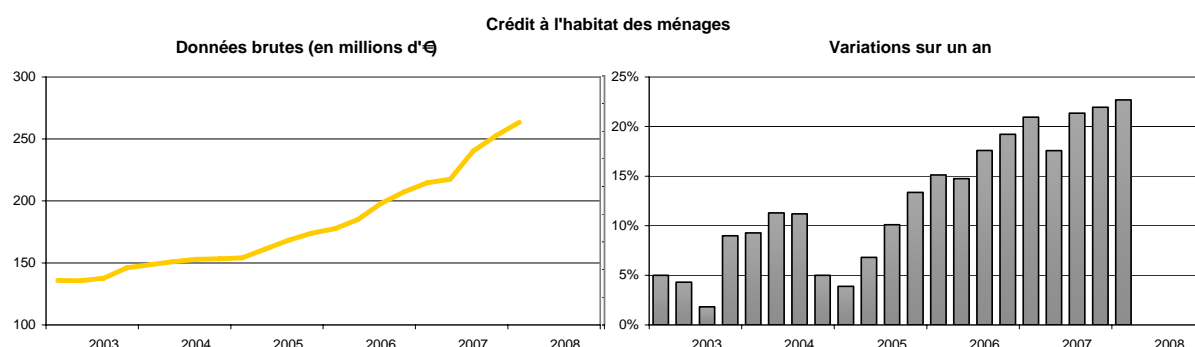
Les établissements de crédit locaux totalisent un encours de 838,1 millions d'€ à la fin du 1^{er} trimestre 2008...



Au 31 mars 2008, **l'encours global des crédits consentis par les établissements locaux** est en augmentation en glissement annuel de 11,7 % et s'établit à 838,1 millions d'€. Le rythme de croissance des **crédits sains** est resté bien orienté (+ 15,5 % au 31 mars 2008, et + 2,5 % sur le trimestre). Leur part dans l'encours global s'élevant à 42 % (soit + 3 points sur un an). L'encours des créances douteuses brutes a baissé de 11,6 % sur un an et de 2,8 % sur le trimestre. Le taux de créances douteuses (11,1 %) décline ainsi de 2,9 points sur un an.



Les ménages sont les principaux débiteurs des établissements de crédit locaux (56 % du total des encours sains). Leur encours total progressent de 17,2 % à 417,3 millions d'€. La croissance des crédits à l'habitat, principale composante de l'endettement des ménages (63 % de l'encours sain), enregistre un nouvel essor (+ 22,7 %, contre + 21,0 % à fin mars 2007). De même, les crédits à la consommation progressent de 8,8 % sur un an, à 153,1 millions d'€.



L'endettement des entreprises progresse également à un rythme soutenu (+ 16,7 %) et atteint 307,3 millions d'€, soit 41 % du total des concours sains distribués par les établissements de crédit de la place. Ces concours sont constitués à hauteur de 152,0 millions d'€ de crédits d'investissement (88 % de crédits à l'équipement et 12 % de crédit-bail) et pour 90,2 millions d'€ de crédits d'exploitation (dont 38 % de comptes ordinaires débiteurs, en baisse de 1,0 % sur un an).

Les soldes d'opinions des dirigeants des établissements bancaires sur la production de crédits aux entreprises au 3^{ème} trimestre laissent présager une orientation positive pour les crédits à l'équipement mais négative pour les crédits d'exploitation.

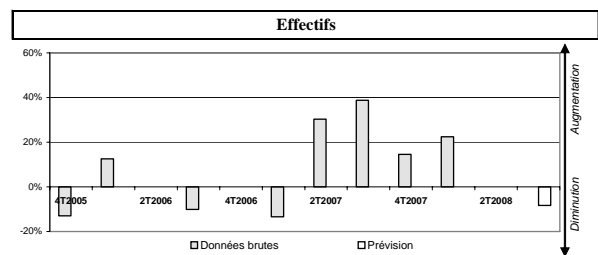
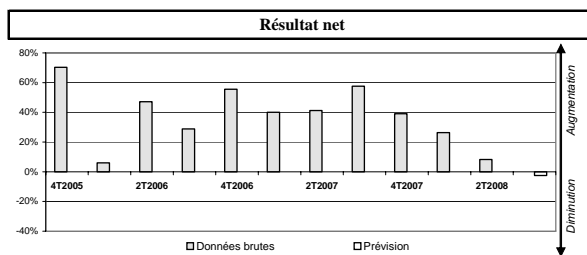
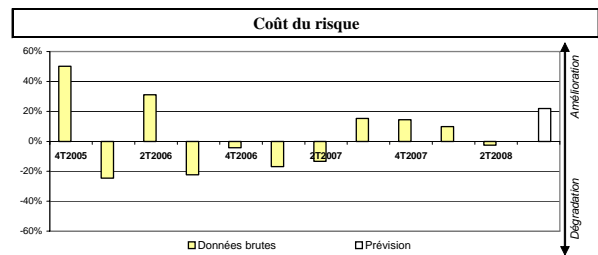
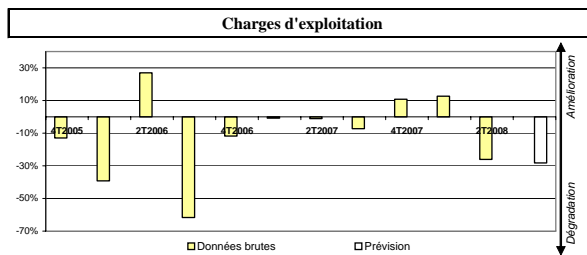
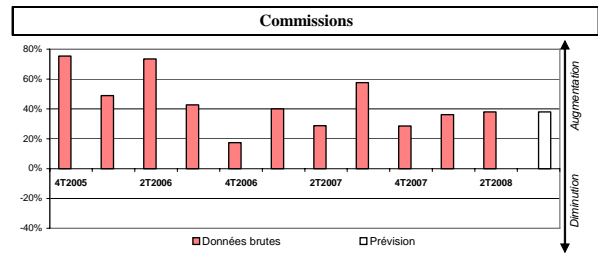
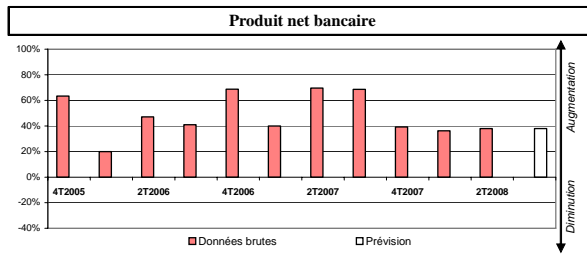
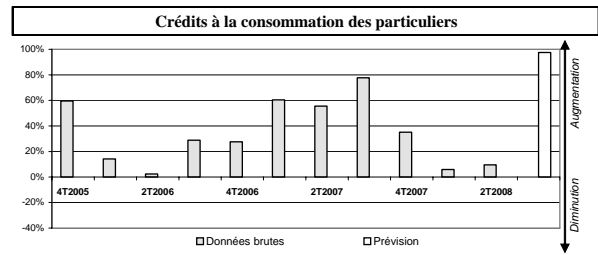
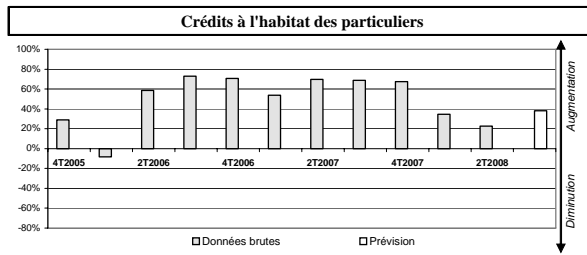
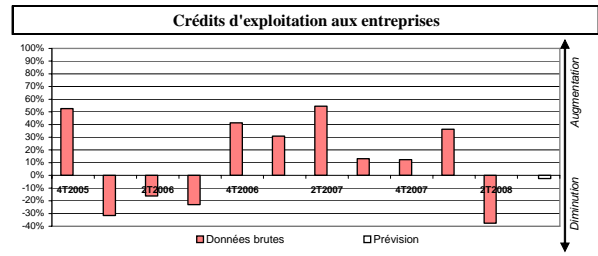
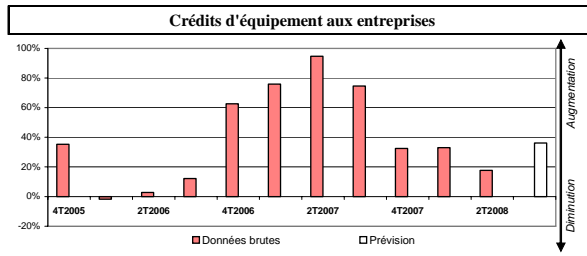
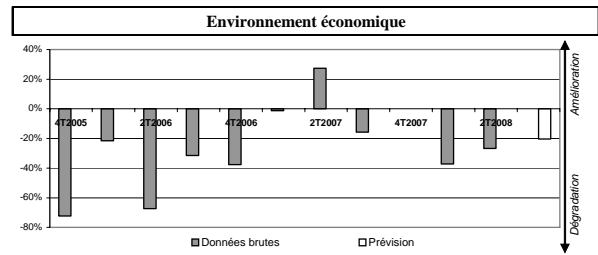
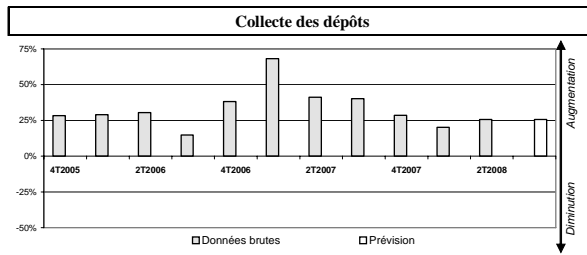
Le marché des particuliers devrait rester favorablement orienté au 3^{ème} trimestre 2008, mais devrait progresser à un rythme moins favorable que fin 2007. D'après le solde d'opinions sur l'évolution des crédits à l'habitat, la production devrait repartir de l'avant, après le tassement attendu au premier semestre.

Globalement, la dernière enquête sur le coût du crédit aux entreprises fait ressortir un durcissement des conditions de crédit sur les six derniers mois (+ 0,72 point), après une relative stabilité d'août 2006 à août 2007 (+ 0,14 point). Sur un an, les taux des crédits à court terme (+ 1,55 point) progressent plus nettement que ceux des crédits à moyen long terme (+ 0,51 point).

Les résultats bancaires devraient enregistrer un tassement à partir du second trimestre 2008.

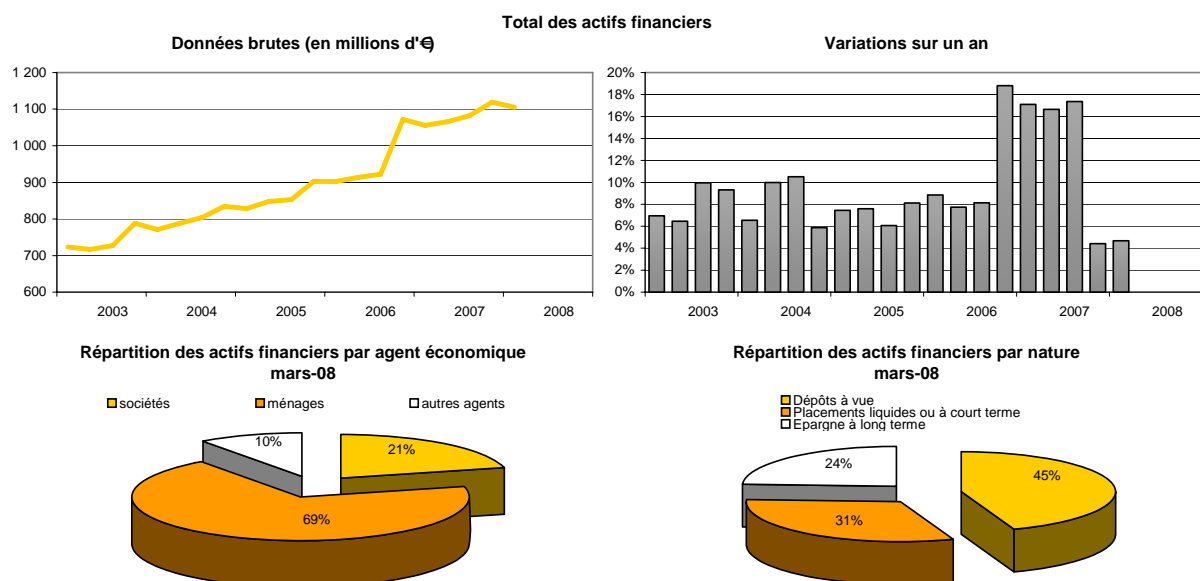
L'opinion des dirigeants des établissements bancaires relative au produit net bancaire reste favorablement orientée au 1^{er} semestre 2008, mais un effritement est attendu au troisième trimestre, le marché des particuliers serait plus hésitant qu'en 2007, et la production de nouveaux crédits sur le marché des entreprises, serait en ralentissement, notamment pour les crédits d'exploitation. Le solde d'opinion sur les charges d'exploitation des établissements bancaires se dégraderait au second et au troisième trimestre. Le coût du risque serait en amélioration au troisième trimestre après un second trimestre mitigé. Ces évolutions contribuent à maintenir un solde d'opinion neutre sur l'évolution du résultat net au second et troisième trimestre, le commissionnement devant rester en amélioration. L'opinion des dirigeants des établissements bancaires est cependant plutôt mitigée pour le troisième trimestre 2008, en raison de la dégradation des charges d'exploitation.

3- L'enquête auprès des Etablissements de Crédit



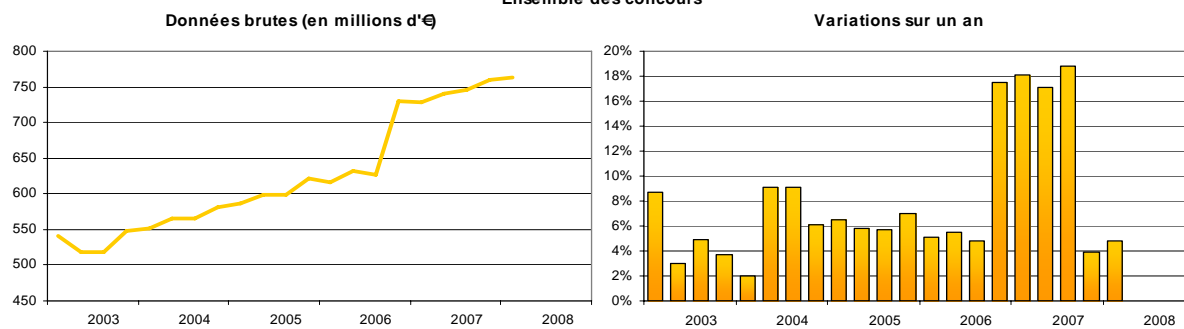
4- Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions									Variations	
	mars-03	mars-04	mars-05	mars-06	mars-07	juin-07	sept-07	déc-07	mars-08	1 an	1 trim.
Sociétés	132,6	160,5	178,1	199,0	228,7	227,7	229,9	256,2	231,8	1,4%	-9,5%
Dépôts à vue	99,0	115,8	134,5	153,2	173,5	172,8	167,7	198,8	165,1	-4,8%	-16,9%
Placements liquides ou à court terme	30,5	34,0	31,5	37,4	46,5	46,8	54,0	53,1	62,4	34,3%	17,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,3	0,3	0,4	0,6	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	2,6%	2,9%
Placements indexés sur les taux de marché	30,3	33,6	31,1	36,9	46,1	46,5	53,7	52,7	62,1	34,6%	17,7%
(dt) comptes à terme	21,9	20,0	18,6	21,7	25,0	22,1	22,7	21,7	25,2	0,7%	16,0%
(dt) OPCVM monétaires	5,8	11,5	11,9	14,0	17,4	19,5	27,3	28,3	28,2	61,7%	-0,5%
(dt) certificats de dépôt	2,6	2,0	0,5	1,2	3,7	4,9	3,7	2,7	8,7	136,1%	222,2%
Epargne à long terme	3,0	10,7	12,1	8,4	8,7	8,1	8,1	4,3	4,3	-50,9%	-1,7%
(dt) OPCVM non monétaires	2,6	10,4	11,6	7,9	8,3	7,7	7,8	4,0	3,8	-53,6%	-3,4%
Ménages	540,3	550,9	586,6	616,6	728,4	740,2	745,2	759,2	763,5	4,8%	0,6%
Dépôts à vue	214,1	195,2	207,3	208,1	227,5	235,8	238,2	242,6	240,3	5,6%	-0,9%
Placements liquides ou à court terme	188,6	204,2	210,4	233,1	252,1	250,6	250,2	256,8	263,7	4,6%	2,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	157,2	171,7	178,5	192,3	207,3	211,4	210,9	215,1	221,6	6,9%	3,0%
Livrets ordinaires	38,2	43,1	43,1	48,4	53,2	54,5	54,9	55,4	56,4	5,9%	1,7%
Livrets A et bleus	83,3	86,4	88,3	91,7	99,8	101,8	101,2	104,0	107,8	8,0%	3,6%
Livrets jeunes	0,3	0,7	1,4	4,2	4,2	4,4	4,8	4,4	4,4	6,0%	1,6%
Livrets d'épargne populaire	11,0	13,5	15,1	15,1	15,7	15,7	15,4	15,9	16,0	2,2%	0,9%
LDD	5,2	6,4	6,8	7,4	9,1	9,8	10,0	10,6	12,0	32,5%	13,0%
Comptes d'épargne logement	19,2	21,5	23,8	25,4	25,3	25,3	24,7	24,7	25,0	-1,5%	0,9%
Placements indexés sur les taux de marché	31,4	32,4	31,9	40,9	44,8	39,2	39,3	41,7	42,1	-6,1%	0,9%
(dt) Comptes créditeurs à terme	23,6	22,6	21,7	28,6	29,2	30,4	28,3	28,3	27,8	-4,8%	-1,6%
(dt) Bons de caisse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	ns	ns
(dt) OPCVM monétaires	7,7	9,7	10,0	12,2	15,5	8,7	10,9	13,4	14,3	-8,0%	6,7%
Epargne à long terme	137,7	151,5	168,9	175,3	248,7	253,8	256,9	259,8	259,5	4,3%	-0,1%
Plans d'épargne logement	74,5	84,0	88,6	88,6	84,2	82,1	80,6	80,2	79,4	-5,7%	-1,1%
Plans d'épargne populaire	11,5	10,9	10,3	9,7	7,8	7,6	7,4	7,2	7,0	-9,8%	-2,4%
Autres comptes d'épargne	0,3	0,3	0,3	0,3	1,2	1,0	0,9	1,2	1,8	52,1%	43,2%
Portefeuille-titre	5,9	6,9	7,7	11,2	12,9	13,3	12,3	12,0	11,4	-11,1%	-4,9%
OPCVM non-monétaires	14,1	18,0	17,3	18,8	19,0	18,2	19,7	19,9	19,1	0,7%	-3,7%
Contrats d'assurance-vie	31,4	31,5	44,7	46,8	123,7	131,7	136,0	139,2	140,7	13,7%	1,1%
Autres agents	50,7	59,7	63,7	86,1	98,9	98,0	106,9	104,0	110,0	11,2%	5,8%
Dépôts à vue	34,4	41,5	50,1	70,3	77,2	75,8	84,4	80,0	87,3	13,1%	9,1%
Placements liquides ou à court terme	16,1	17,4	13,4	14,7	19,8	20,3	21,7	22,1	20,8	5,3%	-5,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	3,5	3,5	3,6	4,3	6,0	5,7	5,8	5,4	5,4	ns	ns
Placements indexés sur les taux de marché	12,6	13,9	9,8	10,3	13,8	14,6	15,9	16,6	15,4	12,1%	-7,1%
(dt) Comptes créditeurs à terme	8,2	7,5	6,7	6,7	6,6	7,2	7,9	6,8	6,2	-6,7%	-8,8%
Epargne à long terme	0,2	0,8	0,2	1,1	2,0	1,9	0,8	1,9	1,9	-6,4%	0,0%
Total actifs financiers	723,6	771,0	828,4	901,7	1056,0	1065,8	1082,0	1119,4	1105,3	4,7%	-1,3%
Dépôts à vue	347,4	352,4	391,9	431,6	478,2	484,3	490,3	521,4	492,7	3,0%	-5,5%
Placements liquides ou à court terme	235,3	255,5	255,2	285,3	318,4	317,6	325,9	332,0	347,0	9,0%	4,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	161,0	175,6	182,5	197,2	213,7	217,4	217,0	220,9	227,4	6,4%	2,9%
Placements indexés sur les taux de marché	74,3	80,0	72,7	88,1	104,7	100,2	108,9	111,1	119,6	14,2%	7,7%
Epargne à long terme	140,9	163,1	181,3	184,8	259,4	263,8	265,8	266,0	265,6	2,4%	-0,1%

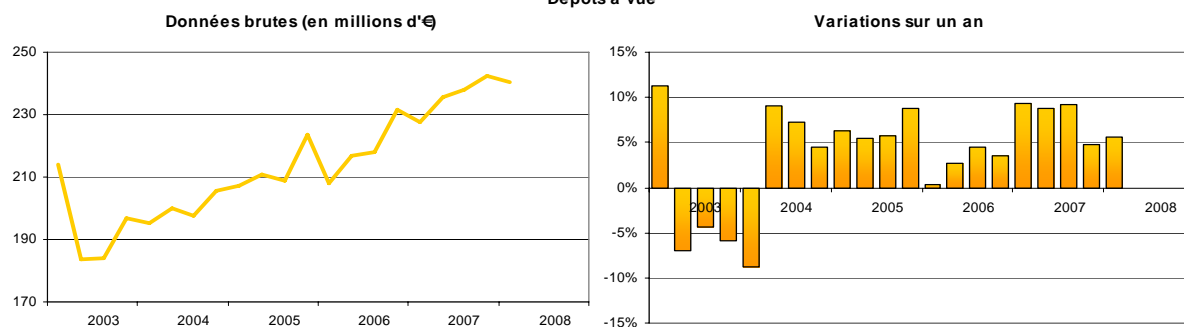


Les avoirs des ménages

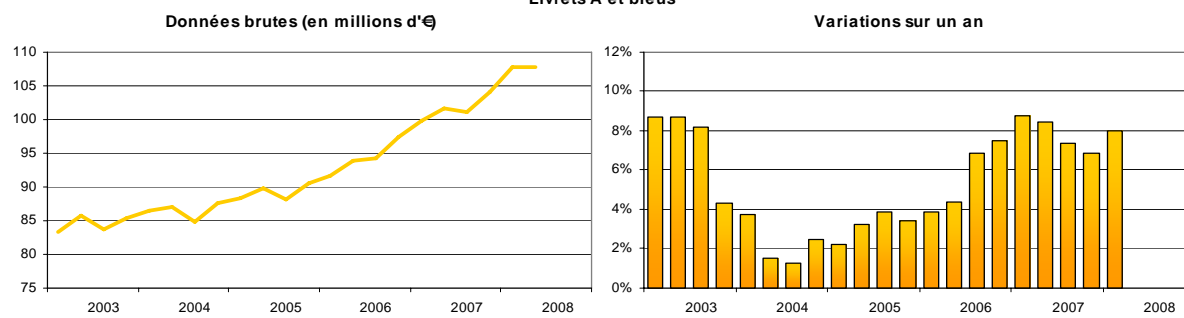
Ensemble des concours



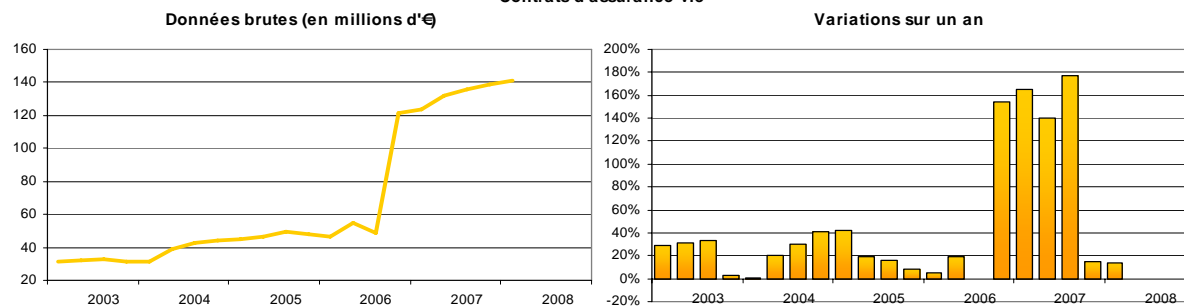
Dépôts à vue



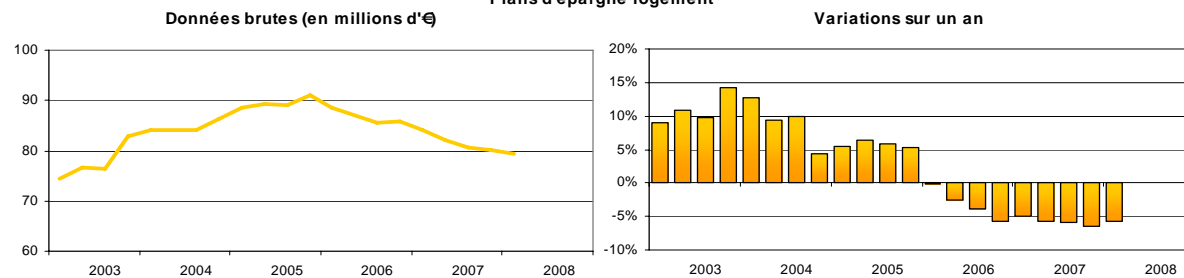
Livrets A et bleus



Contrats d'assurance-vie

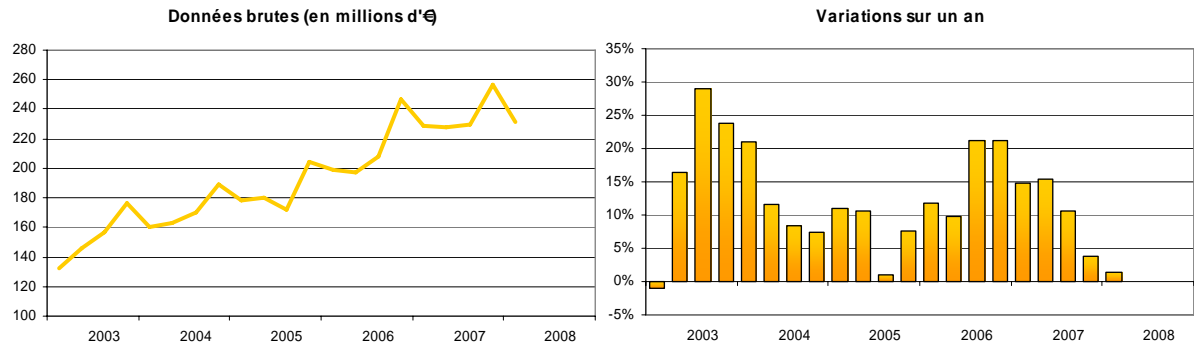


Plans d'épargne logement

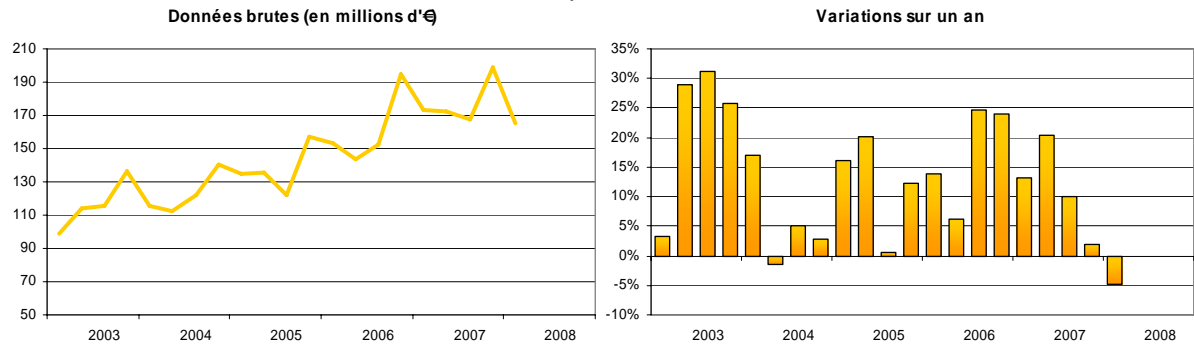


Les disponibilités des entreprises

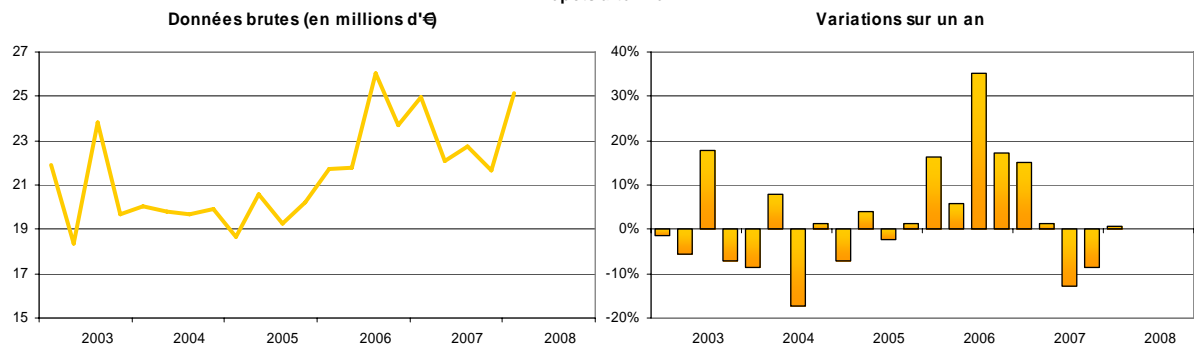
Total des actifs financiers



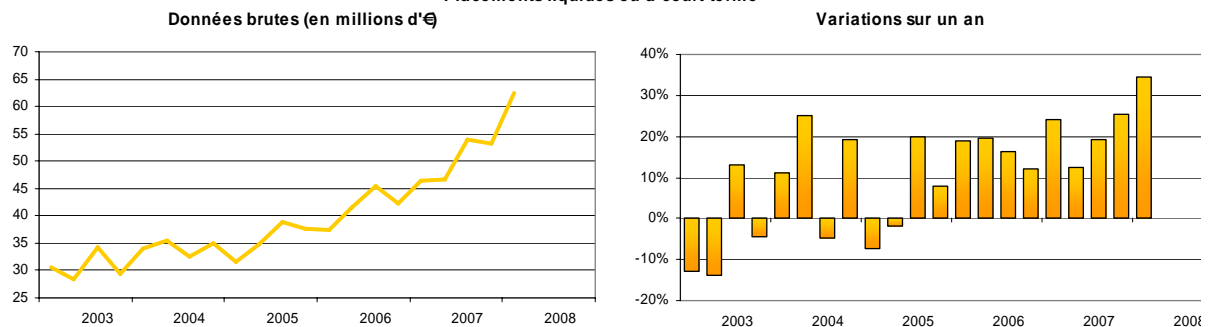
Dépôts à vue



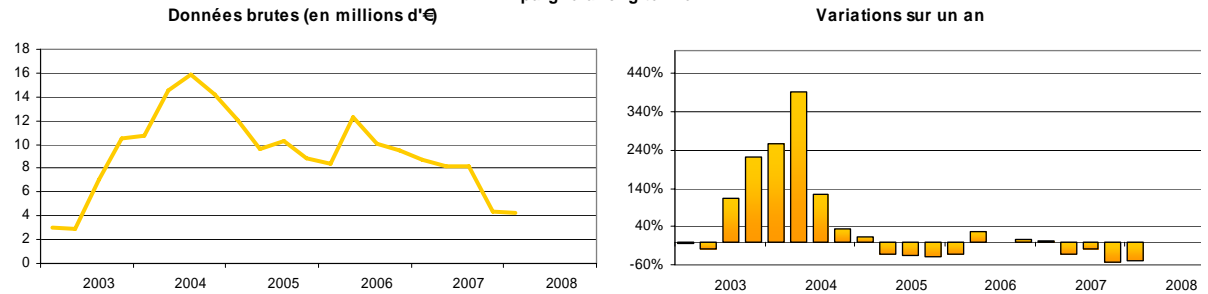
Dépôts à terme



Placements liquides ou à court terme



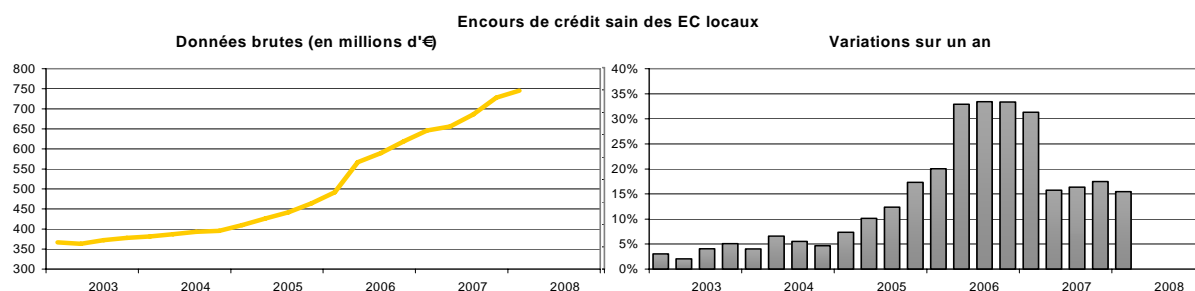
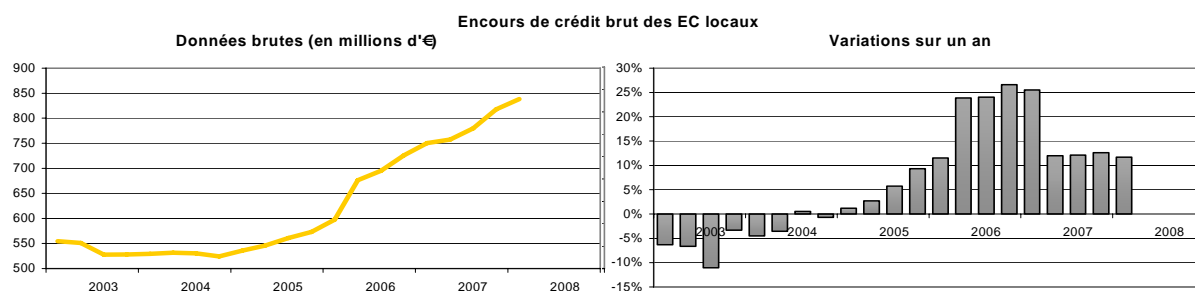
Epargne à long terme



5- Les passifs financiers de la clientèle non financière

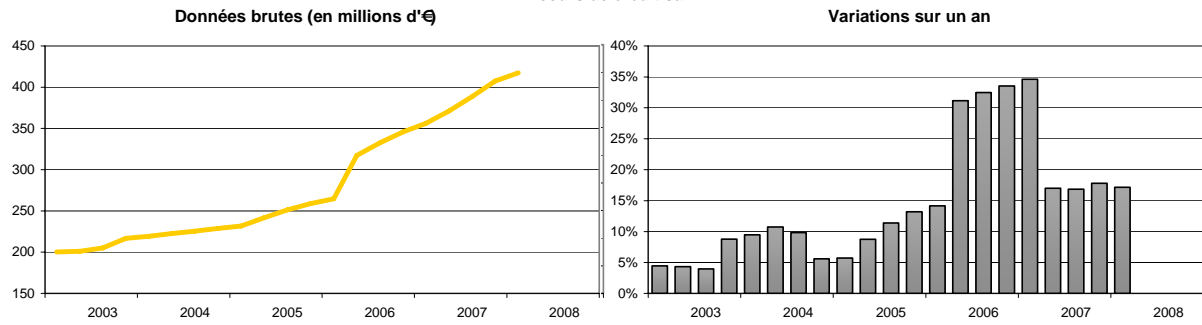
5-1 Les concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montants en millions									Variations	
	mars-03	mars-04	mars-05	mars-06	mars-07	juin-07	sept-07	déc-07	mars-08	1 an	1 trim.
Entreprises	153,0	152,9	162,8	202,5	263,2	263,0	276,6	296,1	307,3	16,7%	3,8%
Crédits d'exploitation	44,3	39,8	45,0	56,7	83,4	80,1	83,7	87,2	90,2	8,2%	3,4%
Créances commerciales	5,7	5,3	4,8	6,2	7,8	8,6	6,1	7,2	7,0	-9,7%	-2,9%
Crédits de trésorerie	18,5	16,4	15,7	20,6	41,1	35,3	43,1	46,2	49,1	19,3%	6,1%
dont entrepreneurs individuels	5,0	5,3	6,5	7,1	9,8	8,0	10,2	11,2	10,8	10,1%	-3,3%
Comptes ordinaires débiteurs	20,1	18,0	24,5	29,9	34,5	36,1	34,5	33,7	34,1	-1,0%	1,2%
Affacturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Crédits d'investissement	83,6	83,6	83,5	95,3	136,2	133,8	139,8	146,9	152,0	11,6%	3,5%
Crédits à l'équipement	80,0	77,1	75,5	83,6	118,6	118,4	122,9	129,5	134,5	13,4%	3,9%
dont entrepreneurs individuels	16,1	14,7	12,9	11,2	12,8	12,0	11,5	11,1	11,4	-10,8%	2,9%
Crédit-bail	3,6	6,4	7,9	11,7	17,6	15,4	16,8	17,3	17,5	-0,6%	0,8%
Crédits à l'habitat	11,9	18,5	21,5	31,7	41,1	46,8	50,9	59,3	61,9	50,5%	4,4%
Autres crédits	13,2	11,0	12,9	18,8	2,6	2,3	2,2	2,8	3,2	24,1%	14,8%
Ménages	200,2	219,2	231,7	264,5	356,1	371,2	388,7	407,3	417,3	17,2%	2,4%
Crédits à la consommation	64,3	70,5	77,4	86,9	140,6	152,9	145,6	150,6	153,1	8,8%	1,6%
Crédits de trésorerie	58,1	65,6	71,4	79,4	128,6	138,1	131,6	135,9	138,1	7,4%	1,6%
Comptes ordinaires débiteurs	5,7	4,2	4,9	6,1	6,2	6,3	7,5	6,8	6,9	11,6%	0,5%
Crédit-bail	0,6	0,7	1,1	1,4	5,9	8,5	6,5	7,9	8,1	37,7%	2,5%
Crédits à l'habitat	135,8	148,4	154,2	177,5	214,7	217,5	240,3	252,8	263,5	22,7%	4,2%
Autres crédits	0,1	0,2	0,1	0,1	0,7	0,8	2,8	3,9	0,7	2,3%	-81,0%
Collectivités locales	4,4	3,2	0,8	0,4	3,1	3,8	3,7	4,3	4,7	49,8%	8,2%
Crédits d'exploitation	0,5	0,6	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Crédits de trésorerie	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Comptes ordinaires débiteurs	0,4	0,5	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Crédits d'investissement	3,8	2,5	0,5	0,3	3,0	3,7	3,6	4,3	4,6	56,5%	8,2%
Crédits à l'équipement	3,8	2,5	0,5	0,3	3,0	3,7	3,6	4,3	4,6	56,5%	8,2%
Crédit-bail	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	ns	ns
Autres agents et CCB non ventilés	9,0	6,3	14,4	24,3	23,1	18,0	16,8	19,7	16,2	-29,9%	-17,4%
Total encours sain	366,7	381,6	409,7	491,7	645,6	655,9	685,8	727,4	745,4	15,5%	2,5%
Créances douteuses brutes	188,1	148,1	126,4	106,1	104,8	101,6	94,0	90,1	92,6	-11,6%	2,8%
Créances douteuses nettes	37,9	30,7	22,5	15,2	13,6	13,6	16,3	13,7	15,8	16,3%	15,4%
dont entreprises	31,9	27,2	19,8	12,1	9,1	8,3	11,0	8,7	10,2	11,6%	16,4%
dont ménages	4,1	3,5	2,6	3,0	4,4	5,2	5,4	5,0	5,5	24,1%	8,7%
Provisions	150,1	117,4	103,9	90,9	91,2	88,0	77,7	76,4	76,8	-15,8%	0,5%
Total encours brut	554,8	529,6	536,0	597,8	750,5	757,6	779,7	817,5	838,1	11,7%	2,5%
Taux de créances douteuses	33,9%	28,0%	23,6%	17,7%	14,0%	13,4%	12,1%	11,0%	11,1%	-2,9	0,0
Taux de provisionnement	79,8%	79,3%	82,2%	85,7%	87,0%	86,6%	82,7%	84,8%	82,9%	-4,1	-1,9

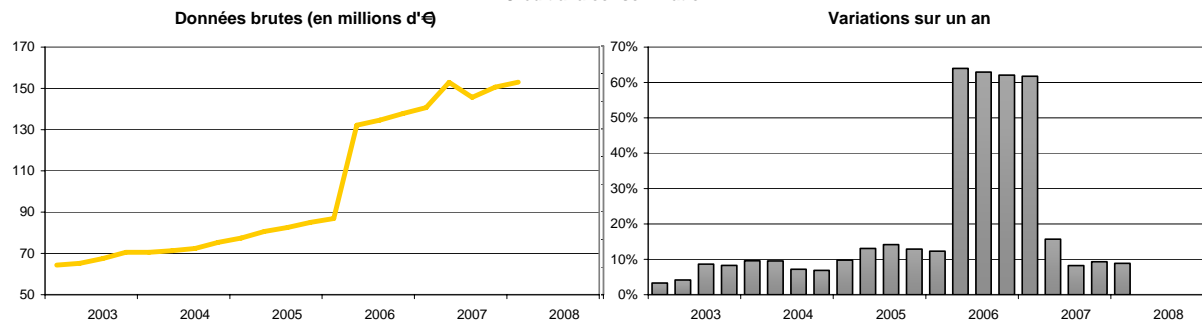


L'endettement des ménages

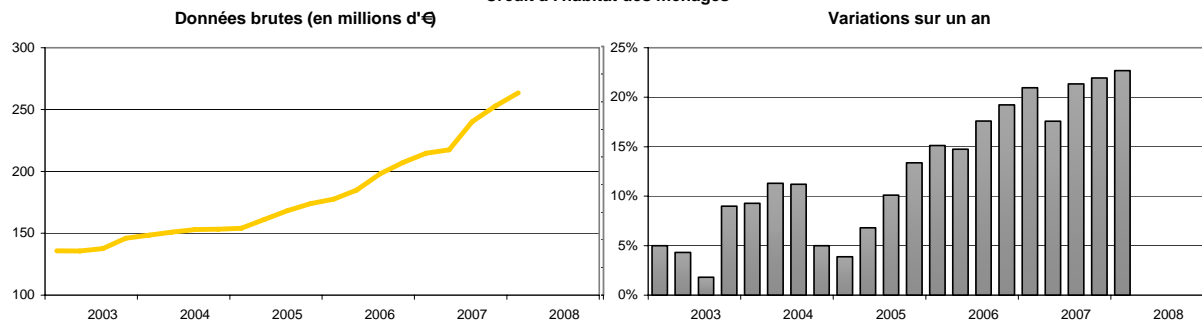
Encours de crédit sain



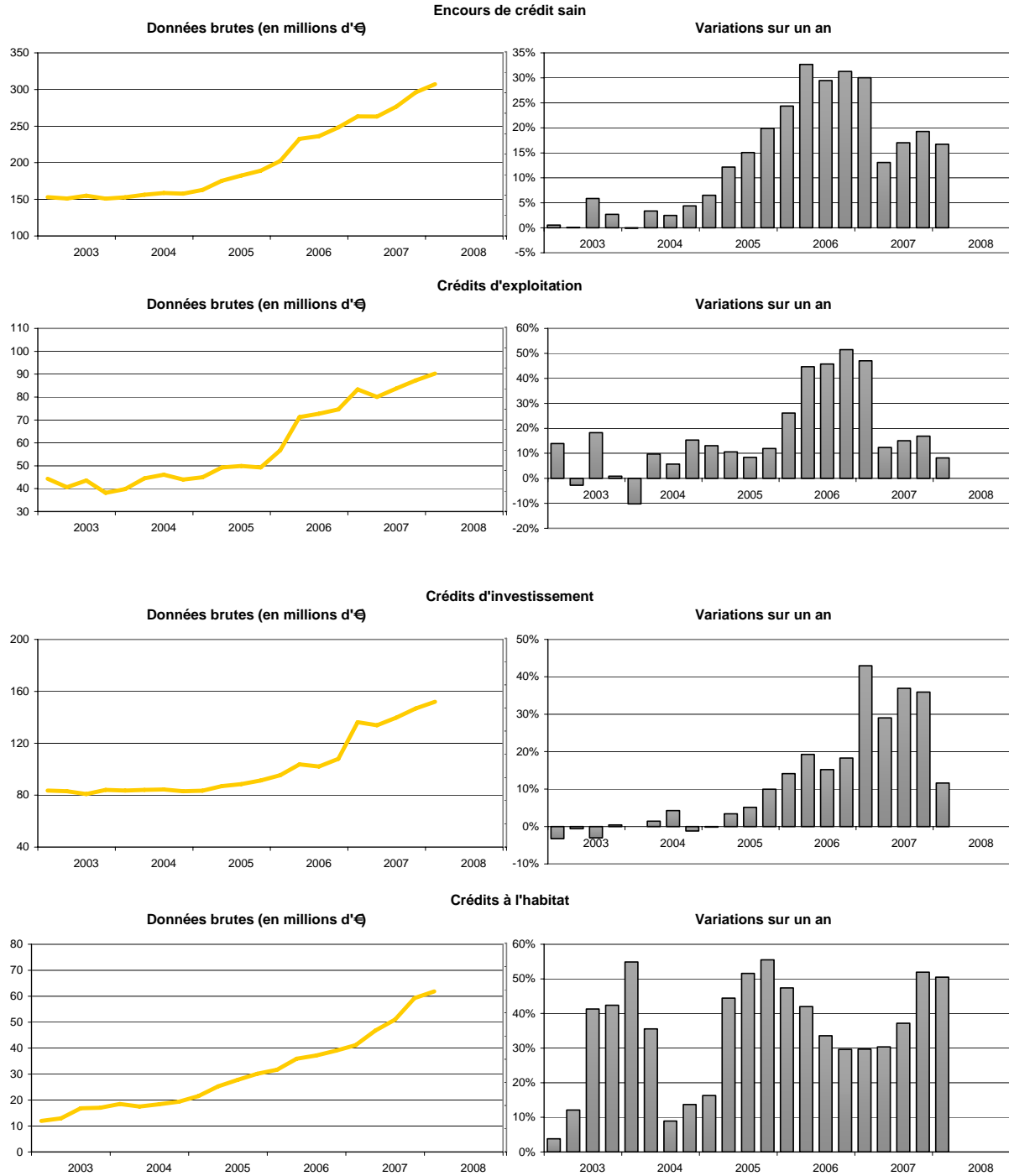
Crédit à la consommation



Crédit à l'habitat des ménages



L'endettement des entreprises

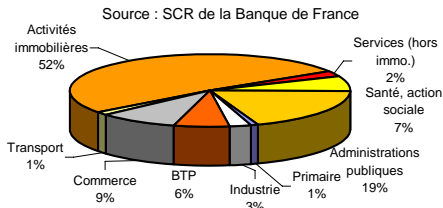


5-2 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

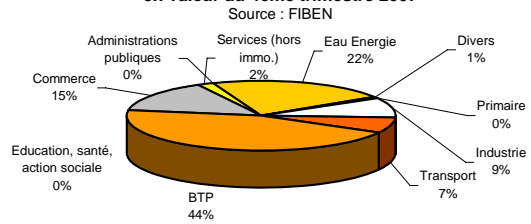
	Montants en millions										Variations	
	mars-03	mars-04	mars-05	mars-06	mars-07	juin-07	sept-07	déc-07	mars-08	1 an	1 trim.	
Entreprises	606,0	611,0	633,1	813,7	888,2	885,9	913,9	938,1	964,4	8,6%	2,8%	
Crédits d'exploitation	44,3	39,8	45,0	80,4	95,0	84,7	90,4	91,7	100,2	5,5%	9,3%	
Créances commerciales	5,7	5,3	4,8	12,8	14,4	9,9	10,4	9,2	8,4	-41,7%	-8,5%	
Crédits de trésorerie	18,5	16,4	15,8	34,2	43,4	37,1	43,8	46,9	53,6	23,4%	14,3%	
dont entrepreneurs individuels	5,0	5,3	6,5	8,6	9,9	8,1	10,3	11,2	11,1	12,4%	-1,1%	
Comptes ordinaires débiteurs	20,1	18,0	24,5	33,4	37,2	37,6	36,3	35,6	37,6	1,1%	5,6%	
Affacturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	ns	ns	
Crédits d'investissement	89,4	87,1	84,0	163,6	243,9	244,5	280,6	288,5	275,4	12,9%	2,6%	
Crédits à l'équipement	85,8	80,6	76,0	117,2	178,5	182,0	195,8	202,9	209,6	17,4%	3,3%	
dont entrepreneurs individuels	16,1	14,7	12,9	19,9	23,0	22,6	23,0	22,5	24,2	5,2%	7,3%	
Crédit-bail	3,6	6,4	7,9	46,4	65,3	62,5	64,9	65,6	65,8	0,8%	0,4%	
Crédits à l'habitat	466,2	470,6	489,1	546,5	545,5	553,2	559,5	574,1	584,5	7,2%	1,8%	
Autres crédits	16,2	13,6	15,0	23,2	3,9	3,5	3,4	3,8	4,2	9,2%	10,7%	
Ménages	269,1	288,8	292,0	384,8	431,2	450,7	472,4	495,1	507,5	17,7%	2,5%	
Crédits à la consommation	75,7	81,9	88,8	145,1	155,6	168,7	163,1	169,0	171,7	10,4%	1,6%	
Crédits de trésorerie	69,4	76,9	82,9	134,1	143,5	153,9	149,1	154,2	156,7	9,2%	1,6%	
Comptes ordinaires débiteurs	5,7	4,2	4,9	6,0	6,2	6,3	7,6	6,9	6,9	12,3%	0,9%	
Crédit-bail	0,6	0,7	1,1	4,9	5,9	8,5	6,5	7,9	8,1	37,7%	2,5%	
Crédits à l'habitat	193,3	206,7	203,1	239,6	274,9	281,2	306,5	322,3	335,1	21,9%	4,0%	
Autres crédits	0,1	0,2	0,1	0,1	0,7	0,8	2,8	3,9	0,8	2,7%	-80,9%	
Collectivités locales	161,9	161,0	186,6	234,3	268,3	266,9	261,9	258,0	246,9	-8,0%	-4,3%	
Crédits d'exploitation	0,5	0,6	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,5	0,5	ns	ns	
Crédits de trésorerie	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,5	0,5	ns	ns	
Comptes ordinaires débiteurs	0,4	0,5	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-83,8%	0,0%	
Crédits d'investissement	132,4	135,2	158,5	206,4	263,7	263,2	258,7	255,1	244,1	-7,4%	-4,3%	
Crédits à l'équipement	132,4	135,2	158,5	206,2	263,5	263,0	258,5	254,7	243,6	-7,5%	-4,3%	
Crédit-bail	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,5	0,5	90,7%	-2,4%	
Crédits à l'habitat	19,8	18,1	22,9	25,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Autres crédits	9,2	7,0	5,0	2,5	4,3	3,5	3,1	2,3	2,3	-45,5%	0,0%	
Autres agents et CCB non ventilés	26,2	36,9	69,0	67,3	65,8	59,9	57,8	58,8	50,6	-23,0%	-13,9%	
Total encours sain	1063,2	1097,6	1180,8	1500,0	1653,5	1662,8	1705,0	1749,5	1768,3	6,9%	1,1%	
Créances douteuses brutes	207,9	166,4	146,3	136,0	141,3	117,3	115,6	106,9	115,6	-18,2%	8,1%	
Créances douteuses nettes	57,4	49,1	42,4	42,3	50,1	29,3	37,9	30,5	38,8	-22,6%	27,3%	
dont entreprises	41,0	35,7	32,3	28,6	39,5	18,5	22,7	20,3	27,8	-29,5%	36,9%	
dont ménages	14,0	12,7	10,0	9,1	10,5	10,0	10,2	9,5	9,8	ns	ns	
Provisions	150,5	117,4	103,9	93,7	91,2	88,0	77,7	76,4	76,8	-15,8%	0,5%	
Total encours brut	1271,1	1264,1	1327,0	1636,1	1794,8	1780,2	1820,6	1856,3	1883,9	5,0%	1,5%	
Taux de créances douteuses	16,4%	13,2%	11,0%	8,3%	7,9%	6,6%	6,3%	5,8%	6,1%	-1,7	0,4	
Taux de provisionnement	72,4%	70,5%	71,0%	68,9%	64,6%	75,0%	67,2%	71,5%	66,5%	1,9	-5,0	

6- Les risques sectoriels

Répartition des risques par secteur au 31/03/2008

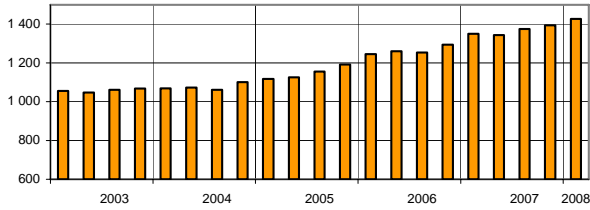


Répartition par secteur des incidents de paiement sur effets en valeur au 4ème trimestre 2007

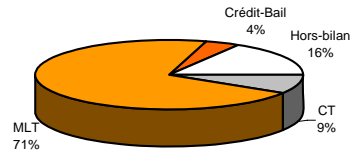


Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

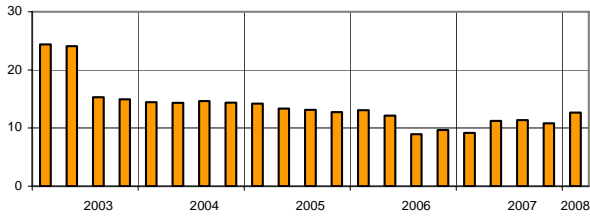
en millions d'€



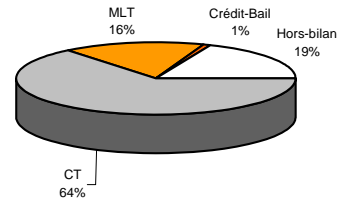
Structure en %



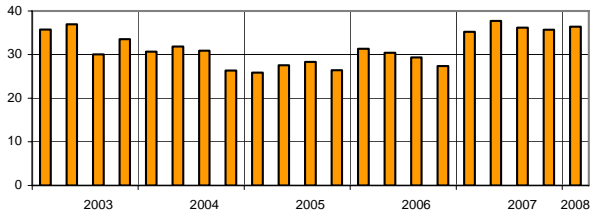
en millions d'€



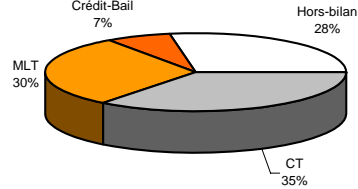
Structure en %



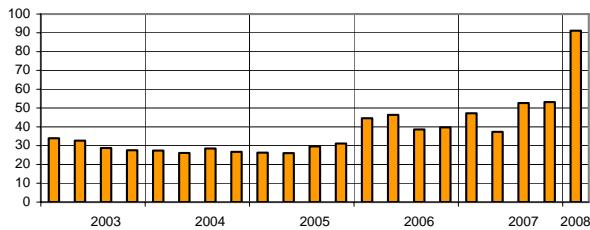
en millions d'€



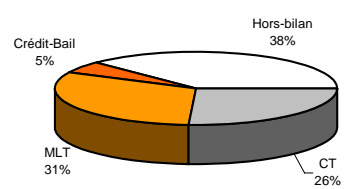
Structure en %



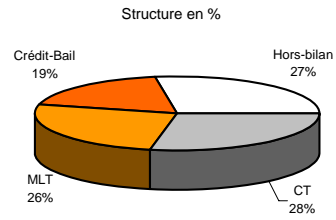
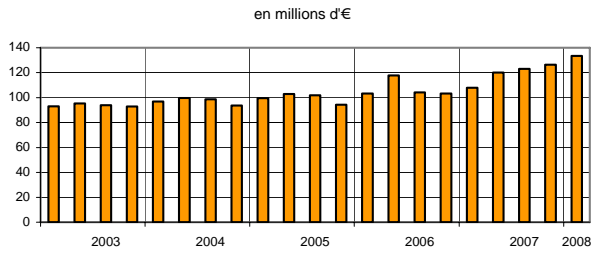
en millions d'€



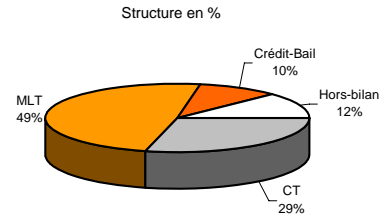
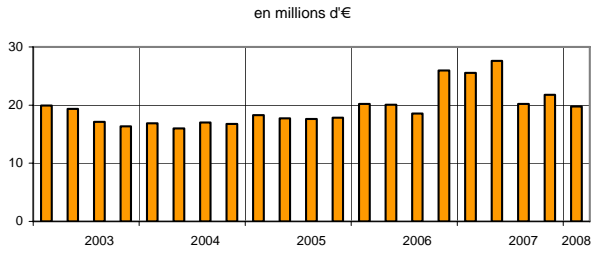
Structure en %



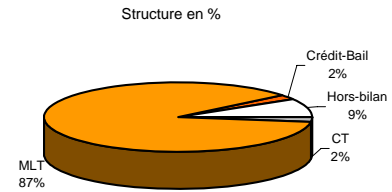
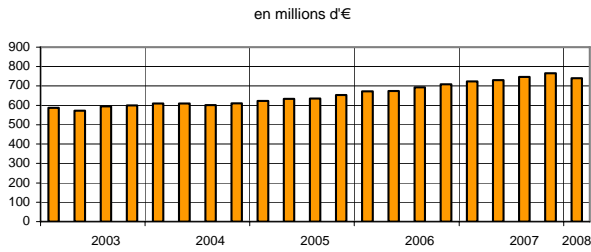
Commerce



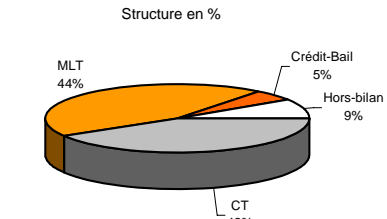
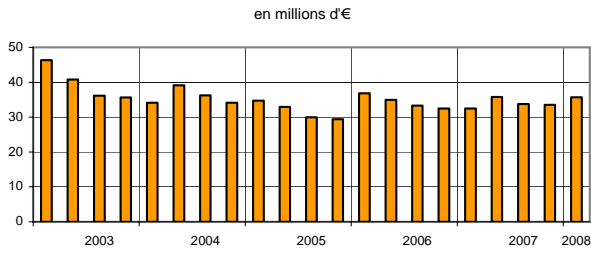
Transport



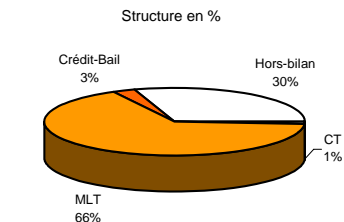
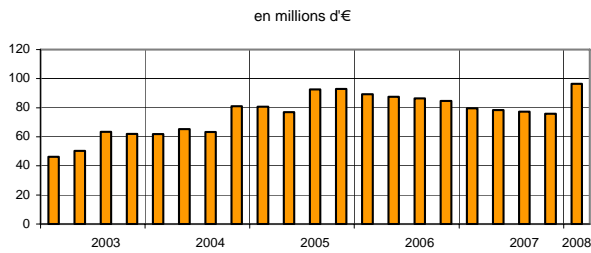
Activités immobilières



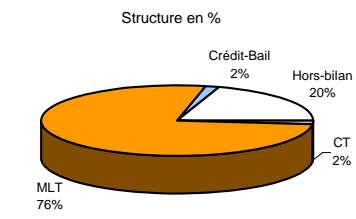
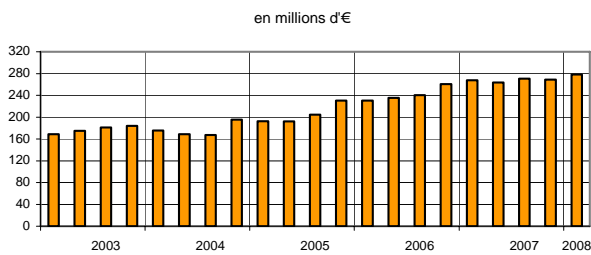
Services (hors immobilier)



Santé, action sociale



Administrations publiques



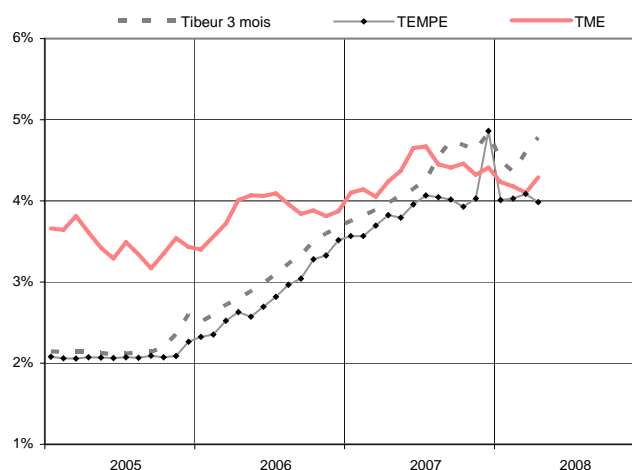
7- Rappel des taux

7-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/06/07)	4,00%
Taux de la facilité de dépôt (13/06/07)	3,00%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/06/07)	5,00%

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 04)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
3,50%	3,50%	4,25%
PEL*	CEL*	
2,50%	2,25%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2008 (JO du 23/02/08)		3,99%
ANNEE 2007 (JO du 21/02/07)		2,95%

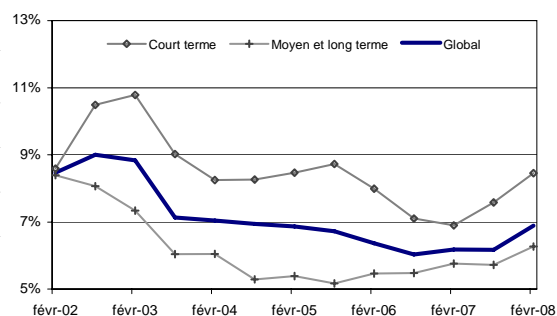
7-2 Principaux taux de marché



7-3 L'enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés en %	Août 2006	Fév. 2007	Août 2007	Fév. 2008	Variation en pts 6 mois	1 an
Crédits à CT	7,10%	6,90%	7,58%	8,45%	0,87	1,55
Crédits à MT et LT	5,48%	5,76%	5,72%	6,27%	0,55	0,51
ENSEMBLE	6,03%	6,18%	6,17%	6,89%	0,72	0,71

Source : IEDOM Guyane



7-4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel.

L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie	Plafonds de l'usure applicables sur la période						
	1T2007	2T2007	3T2007	4T2007	1T2008	2T2008	
PARTICULIERS	<u>Prêts immobiliers</u>						
	- Prêts à taux fixe	6,39%	5,80%	6,41%	6,63%	7,12%	7,25%
	- Prêts à taux variable	6,12%	5,48%	6,53%	6,72%	7,05%	7,16%
	- Prêts relais	6,21%	5,68%	6,48%	6,53%	7,00%	7,25%
	<u>Autres prêts</u>						
- Prêts <=1524 €(*)	20,76%	20,21%	20,39%	20,49%	20,88%	20,60%	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 € (*)	19,07%	17,81%	19,85%	19,80%	20,16%	20,48%	
- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	8,44%	8,40%	8,93%	9,04%	9,39%	9,60%	
ENTREPRISES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament						
	- Prêt d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux fixe						
	- Prêts d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux variable						
	- Découvert en compte (**)	14,19%	13,33%	14,48%	14,61%	14,71%	14,29%
- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans							

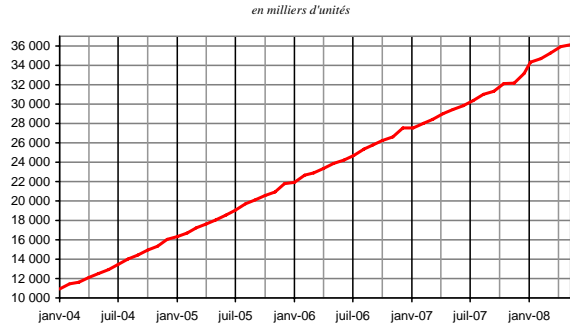
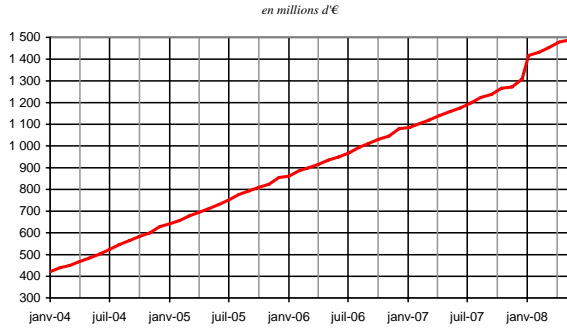
(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

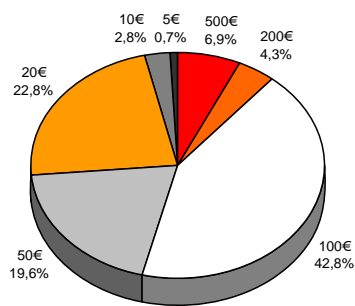
8- Monnaie fiduciaire

8-1 Emission mensuelle de billets euros

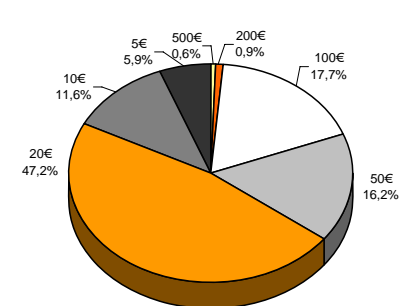
Emissions nettes cumulées de billets



Répartition en valeur

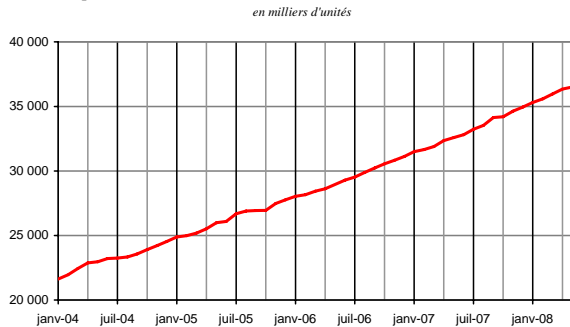
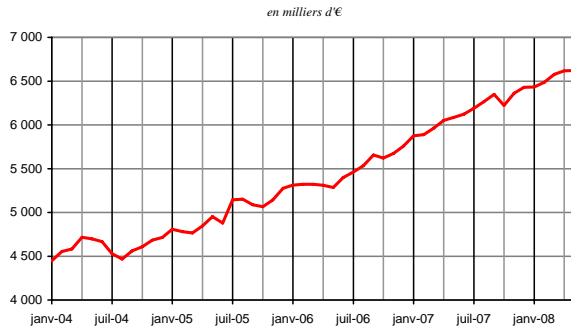


Répartition en volume

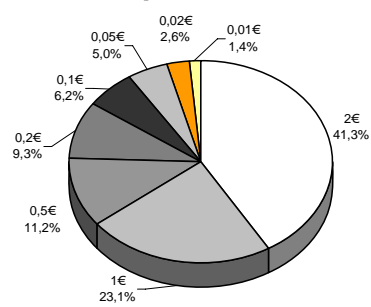


8-2 Emission mensuelle de pièces euros

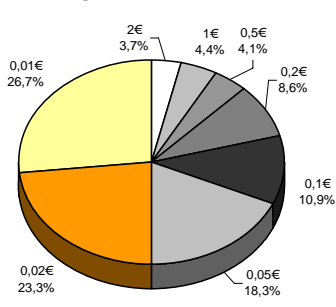
Emissions nettes cumulées de pièces



Répartition en valeur



Répartition en volume



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Sandra HO-CAN-SUNG

Stéphane ATTALI

Max REMBLIN

INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex

Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. BARROUX
Responsable de la rédaction : M. REMBLIN
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer le 27 juin 2008
Dépôt légal : 27 juin 2008- n° ISSN : 0296-3116